

RÉSISTANCE SOCIALE

LA RÉPUBLIQUE SERA SOCIALE OU NE SERA PAS !

SOMMAIRE

Solidarité Internationale
(Page 2)

Education nationale : une
émotion légitime
(Page 3)

A propos de la réforme de
l'hôpital
(Page 4)

Vous avez dit « position
commune »
(Page 5)

Coup de gueule
(Page 6)

Le mot de la Présidente

Un an après la victoire de Nicolas Sarkozy à l'élection présidentielle, le bilan apparaît bien lourd pour les salariés. Nombre de ceux qui espéraient que la victoire du candidat de l'UMP se traduirait par une augmentation de leur pouvoir d'achat doit aujourd'hui se rendre à l'évidence : c'est le contraire qui s'est produit. Le « tout devient possible » s'est mué en « y a plus d'argent dans les caisses. En réalité, Nicolas Sarkozy ne s'est guère préoccupé du déficit budgétaire lorsqu'il a mis en œuvre son « paquet fiscal » en faveur des plus riches ou décidé de s'octroyer une augmentation de son « salaire » de président de 200%.

On a l'impression qu'à quelques semaines de prendre la présidence du conseil européen, Nicolas Sarkozy veut donner des gages à ses partenaires de l'Europe et à la commission de Bruxelles chez qui le déficit n'est pas en odeur de sainteté. Pour cela, il ponctionne à tout va mais pas n'importe où : sur les familles, les salariés, les services publics ...

Nicolas Sarkozy a dû reculer sur la carte famille nombreuse face à l'opposition d'une partie de sa majorité et des associations familiales mais son projet était bien de la supprimer. Sa décision de mettre en place de nouvelles modalités d'augmentation des allocations familiales qui va aboutir à diminuer de 600 euros par an les ressources de nombreuses familles va dans le même sens. Quant à son idée de financer le revenu de solidarité active par une portion sur la prime pour l'emploi, elle aboutit de facto à faire aider les plus pauvres par d'autres pauvres, tandis que les riches, eux, continuent à s'enrichir.

Sarkozy reconnaît, certes, qu'il a commis des erreurs mais cela ne l'empêche pas de continuer sur la même voie qui conduit à réduire le pouvoir d'achat d'une majorité de nos compatriotes en proclamant qu'il faut « travailler plus pour gagner plus ». Cette politique ne peut que nous amener dans le mur alors que la crise mondiale contribue déjà à une augmentation vertigineuse des prix. Résultat : la consommation baisse alors qu'il faudrait au contraire qu'elle augmente pour relancer la croissance. Dès lors, il n'est pas étonnant que la popularité du Président Sarkozy soit en chute libre depuis plusieurs mois dans les sondages. Cela débouchera-t-il sur une nouvelle révolution ? Ce serait amusant que celle-ci intervienne au moment où le Parti Socialiste raye cette forme d'action dans sa déclaration de principes... Plus sérieusement, on peut craindre que de plus en plus de nos compatriotes soient amenés à des attitudes de désespoir. Pour l'éviter et redonner confiance à notre peuple, il serait nécessaire que la gauche soit capable d'offrir une alternative crédible. Le peut-elle ? Le veut-elle ? C'est toute la question.

On s'est réjoui dans ce journal de voir naître différentes initiatives pour la refondation de la gauche. Encore convient-il de se demander si les conditions pour un nouvel Epinay sont aujourd'hui réunies ? Force est de constater que si des adhérents et militants socialistes, communistes, républicains de gauche, ou simplement associatifs peuvent aujourd'hui agir ensemble pour s'opposer à la banalisation du livret A, à la disparition de nos services publics ou à la mise en place des franchises médicales par exemple, ils n'en sont pas encore au stade de la construction d'un véritable projet de gauche. Du côté de la gauche institutionnelle, si les partis sont généralement prêts à s'entendre sur le plan électoral, il n'est pas sûr qu'ils soient encore véritablement prêts à dépasser leur propre structure pour construire autre chose. Quoiqu'il en soit, la construction idéologique nous paraît un préalable à la construction organisationnelle, car c'est la seule qui peut assurer la pérennité d'un projet.

La mise sur pied d'une fédération ou d'une confédération ne va pas de soi même si elle paraît, au stade actuel, une étape indispensable sur le chemin, qui pourrait être long, d'un véritable parti de gauche.

Plus que jamais, il est donc indispensable de faire réfléchir ensemble les militants qui aspirent sincèrement à cette refondation, quelle que soit la structure à laquelle ils appartiennent.



Marinette BACHE

Par *Émilie KERDUJAL*

SLOVAQUIE

La Commission européenne devrait donner son feu vert début mai, à l'entrée de la Slovaquie dans la zone euro, en parallèle à un avis de la Banque centrale européenne, permettant ainsi à la Slovaquie de devenir le seizième pays membre à opter pour l'euro.

Pourtant, 56% des Slovaques pensent que l'entrée de leur pays dans la zone euro sera "désavantageuse" pour eux, selon un sondage de l'Institut UVVM publié à Bratislava. Alors que l'échéance se précise, le pessimisme augmente puisqu'en mai 2007, ils étaient 43% à ainsi penser que le passage à la monnaie unique ne se ferait pas à leur avantage. (source : AFP)

ALLEMAGNE

Selon un sondage paru récemment, 34% des Allemands souhaitent l'abandon de l'euro et le retour au deutschemark.

GRANDE-BRETAGNE

Près de 400 000 employés du secteur public dont 200 000 enseignants, se sont mis en grève le 24 avril en Angleterre et au Pays de Galles, pour la première fois depuis 21 ans.

Le syndicat national des enseignants (NUT), à l'origine de la grève dans l'enseignement, entendait ainsi protester contre les augmentations salariales prévues lors des trois prochaines années – 2,45 % en 2008, 2,3% en 2009 et 2010, qui seraient à nouveau inférieures à l'inflation.

ÉGYPTE

Une vague de protestations contre l'envolée des prix a secoué l'Égypte au cours des derniers mois. Le prix des céréales et du pain a augmenté de près de 50 % par rapport à l'an dernier, selon des chiffres officiels. Le prix de l'huile végétale a bondi de 45,2 % tandis que les produits alimentaires en général ont augmenté en moyenne de 23,5 %. L'Égypte fait face à une sérieuse crise concernant le pain, en raison notamment d'une hausse des cours du blé sur les marchés mondiaux. Le prix du pain a été multiplié par cinq dans les boulangeries privées, semant la panique parmi les consommateurs qui craignent que cette denrée essentielle à leur alimentation ne vienne à manquer dans les boulangeries contrôlées par l'État.

Des échauffourées sont quotidiennes devant les boulangeries où des queues énormes se forment. Au cours des dernières semaines, sept personnes ont été tuées dans ces heurts.

En réponse, le président Hosni Moubarak a demandé une hausse de salaires de 15 % pour tous les Égyptiens alors que l'inflation a atteint 15,8 % en mars. En plus de la hausse des salaires, le gouvernement prévoit une baisse des droits de douanes et l'interdiction d'exporter des produits de première nécessité pour juguler l'inflation.

Un mouvement national de protestations contre la hausse des prix est prévu le 4 mai, le jour même du 80e anniversaire de Hosni Moubarak. (source : AFP).

NIGÉRIA

Les salariés de MPN, filiale du groupe américain ExxonMobil, ont, eux aussi, entamé une grève le 24 avril pour des augmentations salariales. La direction du groupe s'est toutefois déclarée prête à poursuivre les négociations.

TUNISIE

Depuis le début de l'année 2008, un vent de révolte souffle sur les villes du bassin minier de Gafsa, où le taux de chômage (30%) est deux fois plus élevé que dans le reste du pays.

La publication des résultats du concours de recrutement de la compagnie des phosphates de Gafsa, a mis le feu aux poudres, la population estimant qu'elle était entachée de favoritisme et de fraude. Le gouvernement a tenté de mettre fin au mouvement par une vague d'arrestations mais a dû relâcher tout le monde, vaincu par la détermination de la population, qui continue à exiger l'annulation du concours et des négociations sur l'emploi et le développement de la région (source : comité de soutien aux habitants du bassin minier de Gafsa).

ARGENTINE

Le 11 mars dernier, le gouvernement a de nouveau augmenté l'impôt sur les exportations de soja, tournesol et maïs. Les agriculteurs ont aussitôt hurlé au harcèlement, rappelant que chaque tonne de soja exportée est désormais taxée à hauteur de 44 %, contre 35 % auparavant. Les dirigeants des quatre principales associations agricoles ont alors lancé une grève, empêchant l'approvisionnement des villes. En quelques jours, les supermarchés ont manqué de viande, de lait et de légumes, un comble dans l'un des premiers pays agricoles du monde. Au bout de trois semaines de blocage, les agriculteurs ont accepté une trêve, qui arrive à terme le 2 mai. Alors que les négociations n'ont pas avancé, les Argentins craignent une reprise des pénuries.

Pour le gouvernement, la taxation des exportations de soja dont l'Argentine est le troisième vendeur au monde après les États-Unis et le Brésil se justifie en termes de redistribution sociale. La présidente, Cristina Kirchner, estime que les agriculteurs ont bénéficié de l'envolée des cours mondiaux, et qu'il est naturel qu'ils «partagent» cette plus-value. En toile de fond, se trouve la question de l'expansion du soja, dont les cultures ont quadruplé depuis 1990, occupant aujourd'hui une grosse moitié des terres aux dépens d'autres productions. Or les Argentins n'en consomment pas. Le soja est dédié à l'exportation. (source : AFP).

Education nationale : une émotion légitime

Par Eric FERRAND, conseiller régional d'Ile de France

La suppression de 11 200 postes d'enseignants suscite l'émotion légitime des élèves, des parents d'élèves et des enseignants. Cette mesure touche directement les lycéens, puisque 8 800 emplois concernent le second degré.

Pour les enseignants, il est clair que la diminution du nombre des postes tient moins à la baisse des effectifs qu'à la volonté de multiplier les heures supplémentaires. La moitié des postes sera transformée en heures supplémentaires. Quand on sait que ces dernières sont moins payées que les heures statutaires et n'ouvrent aucun droit à la retraite, c'est, au final : « Travaillez plus pour gagner moins ».

Il est évident, contrairement à ce qu'affirme le ministre de l'Education Nationale, que cette coupe claire aura des répercussions négatives dans tous les établissements : suppressions d'options, regroupement de séries, suppression de certains dispositifs d'aide aux élèves en difficulté, gonflement des effectifs par classe.

De plus, la volonté réaffirmée du Président de la République de ne pas remplacer le départ à la retraite d'un fonctionnaire sur deux laisse prévoir pour la rentrée 2009 la suppression de 16 000 postes supplémentaires.

Nous devons impérativement dénoncer cette vision comptable de l'éducation, dont le but est, avant toute autre chose, la compression des dépenses. Affirmer cela ne veut pas dire que l'on se refuse à toute évolution de notre système éducatif, bien au contraire ; mais les coupes claires, en réponse au dogme du « moins d'Etat », vont à l'opposé de la réussite de tous les élèves. Et c'est bien là que le bât blesse.

Est-il encore nécessaire de démontrer l'absolue nécessité de poursuivre les efforts pour lutter contre le déterminisme social, le déterminisme des quartiers, réduire les phénomènes ségrégatifs qui se développent et gagner la bataille de la

démocratisation ? L'expansion scolaire a porté ses fruits et sa poursuite s'avère décisive pour faire face au nouveau monde économique qui se dessine. Au final, il ne nous faut pas moins d'apprentis, pas moins de lycéens, pas moins d'étudiants, mais beaucoup plus, et mieux formés ! Ce n'est malheureusement pas le chemin que nous prenons.

Pourtant, nous savons tous, ici, l'importance déterminante de l'éducation dans une société qui se fonde de plus en plus sur la connaissance. Le premier défi du XXIème siècle n'est-il pas celui de l'accès au savoir et à la formation ? Les lycéens, citoyens en devenir sont donc concernés au premier chef. Et au delà des mesures annoncées, ce qu'ils expriment, c'est leur angoisse face à leur avenir.

Comment pourrait-il en être autrement dans un contexte de régression sociale sans précédent, de projet de restructuration, de démantèlement des services publics, de baisse du pouvoir d'achat et d'une politique ostentatoire de soutien aux plus riches ?

Nous ne sommes pas principalement au cœur d'une crise générationnelle, quarante ans après les événements de 68, comme on voudrait nous le faire croire ; mais bien en plein cœur d'une grave crise sociale où une jeunesse désorientée, paniquée par le spectre de la précarité qui l'entoure, manifeste sa volonté de faire changer le cours des choses.

De toute évidence, une autre politique pour la France et en Europe est indispensable et c'est possible ! Les lycéens sont, certes, méfiants à l'égard de "la parole du politique" mais ils sont conscients des enjeux. L'avenir est entre nos mains aujourd'hui pour eux et avec eux. La jeunesse de ce pays, avec ses rêves, n'a nul besoin de désillusion mais bien d'aborder le réel supporté d'espoir de progrès social, de réussite individuelle et collective.

A propos de la réforme de l'hôpital

Par Ladislas POLSKI, médecin

Nicolas Sarkozy a présenté, jeudi 17 avril 2008 à Neufchâteau, un projet de réforme de l'hôpital qui reprend la plupart des préconisations du rapport remis par la commission Larcher la semaine dernière. Voici quelques remarques sur les principales mesures annoncées.

1) **La création de communautés hospitalières de territoire** n'est pas à rejeter par principe

Le regroupement de certaines activités dans des centres plus adaptés en terme d'expertise et de plateau technique peut concourir à une meilleure égalité d'accès aux soins sur le territoire, en garantissant au plus grand nombre des moyens optimaux.

Plusieurs conditions existent cependant pour que ces regroupements ne pénalisent pas l'égalité d'accès aux soins sur l'ensemble du territoire qui doit être l'objectif premier de toute réforme de la « carte hospitalière ».

Ainsi, dans les zones de faible densité médicale, les infrastructures et les moyens nécessaires doivent être mis en œuvre pour garantir à la fois l'optimisation des conditions et des délais de transport pour les patients vers les grands centres hospitaliers, notamment dans le cadre de l'urgence, et l'accessibilité de ces centres aux familles (réseau de navettes etc.).

Par ailleurs, dans le cadre de ces communautés hospitalières de territoire, la mutualisation annoncée des moyens, budgets, investissements et personnels peut être positive si elle ne consiste pas, notamment pour la gestion du personnel hospitalier, en une gestion de la pénurie, à l'heure où le gouvernement souhaite réduire l'effectif des fonctionnaires.

La réorientation des hôpitaux de proximité vers la prise en charge du grand âge et du handicap va dans le sens de ce que nous avons nous-même proposé (cf contribution « pour un système de santé solidaire et progressiste », 2005). En effet, les hôpitaux locaux peuvent remplir leur mission de service public en assurant l'accueil des patients âgés et dépendants dans des services de Moyen et de Long séjour qui font actuellement défaut sur le territoire.

Par ailleurs, il convient aussi de garantir l'égalité géographique d'accès aux soins ambulatoires. Pour cela, la création de centres de santé pluridisciplinaires dans les zones de faible densité médicale devrait être envisagée (cf note sur la démographie médicale, juin 2007).

Ainsi, le regroupement des hôpitaux en communautés hospitalières de territoire nécessite des mesures d'accompagnement et un financement conséquent. Or, N. Sarkozy n'évoque pas de perspectives nouvelles de financement, alors que les budgets des hôpitaux sont largement déficitaires.

2) **Le renforcement des pouvoirs des directeurs d'hôpitaux** suscite bien sûr des inquiétudes quant à une « gestion purement comptable » de l'offre de soins

L'introduction de la tarification à l'activité ((T2A) dans les hôpitaux publics, dont les effets pervers ne sont pas suffisamment corrigés par

la création des Missions d'Intérêt général et d'Aide à la Contractualisation (MIGAC) tend à éloigner la « gouvernance hospitalière » de la préoccupation de service public et d'égalité d'accès aux soins.

Les services sont ainsi amenés à sélectionner les malades les plus rentables en termes d'actes pratiqués. La volonté affichée de transformer l'hôpital en entreprise est, en ce sens, assez préoccupante.

3) **La signature de « contrats de service public »** avec les cliniques privées appelle également à la vigilance

N. Sarkozy a déclaré que « le service public hospitalier, c'est une mission plus qu'un statut ». Encore faut-il, si les cliniques privées entendent remplir des « missions de service public », que les obligations inhérentes à ces missions soient clairement affirmées : absence de sélection des malades, application par les praticiens de tarifs conventionnés notamment. Par ailleurs, l'ouverture du secteur de la santé aux fonds spéculatifs risque d'éloigner les établissements de santé privés des préoccupations de service public en matière d'accès aux soins.

4) **L'introduction d'une part variable en fonction de l'activité dans la rémunération des médecins hospitaliers** et la possibilité offerte aux médecins d'opter pour un statut de droit privé ne semblent pas aller dans le bon sens

Alors qu'il conviendrait d'entamer une réflexion sur la rémunération à l'acte des médecins dans le secteur libéral, sur le tarif des actes et sur les écarts de rémunération souvent injustifiés entre les différentes spécialités, on risque d'introduire chez les médecins hospitaliers une forme de « course à l'acte » dont on ne peut nier l'existence dans le secteur libéral, et qui pénalise déjà le financement de la protection sociale.

En vue de redonner toute son attractivité à l'exercice hospitalier pour les médecins, il convient en premier lieu de valoriser les spécificités de l'hôpital public, et notamment son lien avec l'enseignement et la recherche dans les CHU qui doivent rester des centres d'excellence et de référence pour l'ensemble du système de santé. Cette valorisation n'est pas incompatible avec une valorisation de rémunération.

5) **La création d'un numéro unique d'appel pour les urgences** est plus anecdotique, mais semble aller dans le bon sens

Pour désengorger les urgences, trop souvent submergées par la fonction sociale qu'elles assument, il convient de mettre en place des structures qui permettent d'accueillir directement certains patients dont l'état de santé ne nécessite pas le plateau technique des urgences, mais que leur situation contraint à être admis sans délai en institution. Dans ce sens, l'augmentation du nombre de places d'accueil pour les personnes âgées et/ou dépendantes dans des structures de moyen séjour doit être renforcée, parallèlement au développement de structures permettant le maintien à domicile à l'aide d'intervenants pluridisciplinaires dans un souci de prise en charge globale du patient.

Représentativité syndicale : vous avez dit « position commune » ?

Par Pierre KERDRAON, syndicaliste

Au terme de plusieurs mois de discussions sur la représentativité syndicale, une « position commune » a été trouvée entre le MEDEF et la CGPME, d'une part, la CGT et la CFDT d'autre part.

Ce texte, qu'ont refusé de signer l'UPA, l'organisation patronale des artisans, FO, la CGC et la CFTC, prévoit d'abandonner la présomption irréfragable de représentativité accordée à cinq syndicats depuis 1966 (CGT, FO, CFDT, CFTC et CGC) dans un délai de quatre ou cinq ans et de fonder la nouvelle représentativité sur les résultats des élections aux comités d'entreprises et aux délégués du personnel. Tous les syndicats pourraient se présenter dès le premier tour dès lors qu'ils auraient au moins deux ans d'ancienneté (sauf pour les cinq syndicats reconnus en 1966). Ne seraient considérés comme représentatifs que ceux qui auraient franchi la barre de 8%, dans un premier temps, puis, au bout de quelques années, la barre de 10%. Et ce, non seulement au niveau des entreprises mais également des branches et au niveau national. Il faut signaler que ni l'UNSA, ni Solidaires n'ont été conviées à ces discussions.

On remarquera que les élections prud'hommales auxquelles participent pourtant, quoique insuffisamment, l'ensemble des salariés du privé, n'ont pas été retenues pour mesurer la représentativité.

Premier problème : ces règles excluent une grande partie des entreprises (le secteur artisanal pour être plus précis, où il n'y a pas de comités d'entreprise).

Second problème : avec ces règles, seule la CGT et la CFDT seraient en mesure d'être représentatives nationalement, les autres syndicats n'étant pas suffisamment implantés dans le secteur privé ou seulement présents chez une catégorie de salariés (la CGC).

Surtout, ces règles figeraient pour un bon bout de temps la représentativité syndicale, les élections ayant lieu tous les quatre ans. Autant dire que la reconnaissance des nouveaux syndicats que sont l'UNSA et Solidaires ne serait pas pour demain puisque, de fait, les syndicats historiquement représentatifs continueraient d'avoir une « prime » pendant un certain délai.

Le secrétaire général de la CFDT ne cache d'ailleurs pas qu'à travers la « position commune » le but est bien, pour son organisation, de remodeler en sa faveur le paysage syndical.

Le problème, c'est que cela se ferait en occultant les aspirations des premiers concernés : les salariés. En effet, si l'offre syndicale est si large, c'est parce que ceux qui osent se syndiquer ne se retrouvent pas tous dans les deux grandes centrales que sont la CGT et la CFDT.

Par ailleurs, ce n'est pas parce que l'offre syndicale est trop importante que les salariés ne se syndiquent pas, c'est, d'une part, parce qu'ils ont peur d'être entravés dans leur carrière voire d'être les premiers touchés en cas de suppressions d'effectifs et, d'autre part, parce qu'ils ne voient pas l'utilité d'être syndiqués, dès lors que, dans beaucoup d'entreprises, le dialogue social est inexistant.

Une réunification syndicale au forceps n'aurait donc que peu d'effet sur le nombre de syndiqués en France si ces deux points n'étaient pas corrigés.

Il convient, par ailleurs, de rappeler que l'émiettement du syndicalisme a des origines historiques : la CFDT s'est émancipée de la CFTC, FO et la CGT se sont séparées après la guerre, de même que la FEN, devenue l'UNSA en 1994, tandis que naissait en même temps la FSU. Solidaires a été créée par des dissidents de la CFDT qui ont donné naissance aux premiers syndicats SUD en 1989. La CGC, créée également au lendemain de la guerre, est, à l'origine, une émancipation des cadres par rapport au patronat.

Autant dire qu'une réunification syndicale ne va pas de soi.

Cependant, le rapprochement amorcé entre la CGC et l'UNSA a peut-être des chances d'aboutir compte tenu de l'intérêt des deux organisations à cette convergence, l'une pour conserver sa représentativité, l'autre pour l'acquérir. Bien sûr, il y a des divergences idéologiques entre les deux centrales et des pratiques syndicales différentes mais il n'y a pas vraiment d'incompatibilité, même si la CGC compte dans ses rangs un certain nombre d'adhérents UMP et l'UNSA beaucoup d'adhérents, socialistes ou socialisants.

Des secteurs importants comme la police ou Air France sont cependant le théâtre de luttes acharnées entre les syndicats des deux organisations. Dans d'autres secteurs, les rapports sont beaucoup plus cordiaux et un travail en commun a parfois déjà été engagé. La CGC, longtemps proche du patronat, a, depuis un certain nombre d'années, pris ses distances avec lui, participant notamment aux manifestations contre le CPE. Ce rapprochement nécessitera cependant un certain temps pour se concrétiser et ne verra sans doute pas le jour avant un an, au moins. Pourtant, sans attendre, la CFDT a déjà décidé de se venger en rompant l'accord qui la liait à l'UNSA leur assurant une représentation commune à la Confédération européenne des syndicats (CES). Désormais, l'UNSA perd donc toute représentation à la CES et il est à craindre que, même en devenant représentative en France, elle ait du mal à se faire reconnaître en Europe.

Si la « position commune » était traduite telle qu'elle dans une loi ou un décret, il est possible que d'autres rapprochements soient tentés mais ce ne sera pas aisé : des tentatives pour une recomposition syndicale ont d'ailleurs échoué dans le passé.

Il n'en demeure pas moins nécessaire de trouver les moyens pour donner au syndicalisme un nouvel élan dans notre pays. Cela ne peut cependant se faire sans que les salariés n'aient leur mot à dire. Cela implique aussi une évolution de la mentalité des dirigeants d'entreprise. Le dialogue social ne se décrète pas mais on peut le favoriser. Nul doute qu'un grand pas sera franchi le jour où les patrons comprendront – enfin – que les syndicats sont nécessaires à la vie de l'entreprise grâce à la représentation collective des salariés qu'ils assurent.

COUP DE GUEULE

Le blues du chômeur ou la Révolution ?

Par Béatrice DURAND

Là, j'avoue que les bras m'en tombent (d'ailleurs, il va falloir faire quelque chose car cela fait plusieurs fois que cela m'arrive et ça va finir par être dangereux).

On aura tout vu ! Voilà maintenant qu'au lieu d'aider les personnes qui ont des difficultés pour trouver un emploi, le Gouvernement décide de sanctionner et punir ...

Après, faudra pas s'étonner qu'il y ait une révolution ! Aux armes !

Non, Monsieur le Président, les chômeurs ne sont pas des « tire-au-flan ». Les chômeurs veulent travailler !

Vous croyez que c'est drôle de ne pas pouvoir faire vivre sa famille autrement qu'avec des allocations ou le RMI ? Vous croyez que c'est drôle de dire à ses enfants qu'on n'a pas de boulot ?

On ne naît pas tous avec une petite cuillère en argent dans la bouche ! Alors, il faudrait accepter n'importe quelles offres sous la menace ? Des CDI 15h, des postes à 200 kms (vu le prix de l'essence, c'est encore mieux !) ? Quel mépris pour les travailleurs !

Cessez de faire la politique de l'autruche et de détourner les yeux ! Les chômeurs sont des gens ordinaires mais sans boulot. Les chômeurs ne sont pas d'horribles irresponsables uniquement préoccupés de leur situation individuelle au détriment des entreprises françaises. Les destins des uns et des autres sont liés mais ce sont toujours aux mêmes qu'on impose des sacrifices !

Bien évidemment, Monsieur Sarkozy vous ne remettez jamais en cause votre politique de l'emploi. Il faudrait quand même se poser des questions sur les manières de gouverner ce pays. Relancer le marché du travail, est-ce vraiment une priorité pour vous ? Ce sont les entreprises qui créent des emplois, pas les chômeurs !

Les engagements du candidat Sarkozy ne sont pas tenus ! Travailler plus pour gagner plus, ça ne marche pas quand on tue l'emploi.

Et pourtant, je garde espoir (puisque'il ne reste souvent plus que ça) je garde espoir que chacun trouve un jour une situation de vie qui reflètera ses efforts, un emploi à la hauteur de ses compétences (puisque les efforts sont toujours récompensés...) ! Je garde espoir dans le sursaut des salariés.

VOUS AUSSI, REFUSEZ LA RÉSIGNATION, ADHÉREZ A RÉSISTANCE SOCIALE !!!

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de
RESO, association loi 1901

Siège social :
121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS
Tel : 06 33 82 05 15

Site Internet :
www.resistancesociale.fr

Courriel : resistance.sociale@aliceadsl.fr

Présidente de RESO et directrice de la publication :
Marinette BACHE

NOM PRENOM :

ADRESSE :

.....

TEL : Portable :

E-mail :

J'adhère à Résistance Sociale et je verse 10 euros

Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

À retourner à : RESO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS
(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)